



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de GOSSIP (Christopher), MINEL (Emmanuel), « Établissement du
texte », *Théâtre complet*, Tome IV, CORNEILLE (Thomas), p. 487-491

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-10617-3.p.0487](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-10617-3.p.0487)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de
communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2021. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Nous avons reproduit le texte de l'édition originale (1662A) :

MAXIMIAN, / *TRAGEDIE*. / [vase de fruits et de fleurs] / *Imprimé à ROVEN, Et se vend* / À PARIS, / Chez AVGVSTIN COVRBÉ, au Palais, en la / Galerie des Merciers, à la Palme. / Et GVILLAVME DE LVYNE, Libraire / Iuré, au Palais, en la Galerie des / Merciers, à la Iustice. / [tiret] / M.DC.LXII. / *AVEC PRIVILÈGE DV ROY*. In-12. 6 f. non ch. et 82 p. Privilège du 16 mai 1662. Enregistrement sur le Livre de la Communauté le 23 mai 1662. Achevé d'imprimer du 31 mai 1662. Bibliothèque nationale de France : 8-YTH-20390.

La numérotation des pages de l'édition originale est indiquée entre crochets.

Nous avons collationné les éditions suivantes :

1662B. MAXIMIAN, / *TRAGEDIE*. / PAR / *Mr. CORNEILLE*. / [loup fouillant dans un nid d'abeilles installé dans un arbre, avec la devise QVARENDO] / *Suivant la Copie imprimée* / A PARIS, / [filet] / CIOIOCLXII.

In-12. 5 f. non ch. + 74 p. Contrefaçon hollandaise, imprimée par Abraham Wolfgang à Amsterdam. Texte pratiquement identique à celui de l'édition originale. Bibliothèque Jacques Villon, Rouen : p 4514-1.

1666. POÈMES / DRAMATIQUES / DE / T. CORNEILLE. / III. PARTIE. / [fleuron] / A PARIS, / Chez THOMAS IOLLY, au Palais, dans la / Salle des Merciers, à la Palme, & / aux Armes de Hollande. / [filet] / M.DC.LXVI. / *AVEC PRIVILÈGE DU ROI*.

In-8. Pagination continue : *Maximian* aux p. 303-401. Privilège du t. III du 3 décembre 1657, accordé à Augustin Courbé, qui y associe Guillaume de Luyne. « Et ledit Courbé a cédé sa moitié à Thomas Jolly et Louïs Billaine, aussi Marchands Libraires à Paris, pour en iouïr suiuant l'accord fait entr'eux. » Enregistrement du 10 décembre 1657. Achevé d'imprimer du 30 octobre 1665. Bibliothèque nationale de France : YF-2564

Quelques changements de ponctuation et des coquilles dans le texte de la pièce. Presque toutes les majuscules sont conservées.

1669A. POÈMES / DRAMATIQUES / DE / T. CORNEILLE. / III. PARTIE. / [marque] / A ROVEN, *Et se vendent* / A PARIS, / Chez LOUIS BILLAINE, au Palais, / au second Pilier de la grand' Salle, à la / Palme, et au grand César / [filet] / M.DC.LXIX. / AVEC PRIVILEGE DU ROY.

In-12. Pagination continue. *Maximian* aux p. 265-350. Privilège du t. III en date du 3 décembre 1657, accordé à Augustin Courbé. « Et ledit Sieur Courbé a associé audit Privilege le Sieur de Luyne aussi Marchand Libraire ». « Et du depuis ledit Sieur Courbé a cédé les droits qu'il avoit au susdit Privilege aux Sieurs Thomas Jolly & Louis Billaine, suivant l'accord fait entr'eux ». « Cette Édition achevée d'imprimer au mois d'Avril 1669, A ROVEN par le susdit L. MAVRRY ». Bibliothèque nationale de France : YF-2567.

1669B. POÈMES / DRAMATIQUES / DE / T. CORNEILLE. / III. PARTIE. / [coupe de fruits] / A ROVEN, *Et se vendent* / A PARIS, / Chez GVILLAVME DE LUYNE, Libraire / Iuré, au Palais, en la Gallerie des / Merciers, à la Iustice. / [filet] / M.DC.LXIX. / AVEC PRIVILEGE DU ROY.

In-12. Pagination continue. *Maximian* aux p. 219-291. Même privilège etc. que pour 1669A. Bibliothèque nationale de France : 8-RF-2651(3).

Deux éditions des *Poèmes dramatiques* de Thomas Corneille sont sorties en 1669 à Paris, chez Guillaume de Luyne, Thomas Jolly et Louis Billaine (voir Émile Picot, *Bibliographie cornélienne*, Paris, A. Fontaine,

1876, p. 145-148 où elles sont désignées par les numéros 110 et 111). Comme le dit Picot, le texte du théâtre de la deuxième impression est beaucoup plus compact que la première, les noms des interlocuteurs étant indiqués par des abréviations placées à la marge, les didascalies renvoyées en bas de la page et les tirades imprimées sans déplacements à la ligne. « Il est vrai que le papier est moins beau, mais les caractères, les lettres ornées et les fleurons sont identiques, et les feuillets préliminaires [...] ont certainement été imprimés sur la même composition. [...] » (p. 147).

1682. POÈMES / DRAMATIQUES / DE / T. CORNEILLE. / III. PARTIE. / [vase de fleurs] / A PARIS, / Chez GUILLAUME DE LUYNE, Libraire Juré, au / Palais, dans la Salle des Merciers, sous la montée / de la Cour des Aydes, à la Justice. / [filet] / M.DC.LXXXII. / AVEC PRIVILÈGE DU ROI.

In-12. Pagination continue : *Maximian* aux p. 265-350. Le t. III ne comporte pas d'extrait de privilège. Bibliothèque nationale de France : 8-RF-2652(3).

En novembre 1682 Jean Donneau de Visé écrit dans le *Mercurie galant* : « Le Sieur de Luyne, Libraire au Palais, a fait une nouvelle Édition des Œuvres de Messieurs de Corneille, beaucoup plus correcte que les précédentes. Elles sont divisées en neuf Volumes, qui contiennent soixante et deux Pièces de Théâtre [...] Les cinq derniers Volumes de cette nouvelle Édition contiennent trente Pièces du Frère de ce grand Auteur, connu depuis si longtemps sous le nom de Monsieur de Corneille le Jeune. Les succès de *D. Bertrand*, du *Feint Astrologue*, du *Géolier de Soi-même*, et du *Baron d'Albikrac*, pour le Comique ; De *Timocrate*, de *la Mort de Commode*, de *Camma*, de *Stilicon*, d'*Ariane*, et du *Comte d'Essex*, pour le Tragique, et de *Circé* et de *l'Inconnu*, pour le Spectacle, et pour le Galant, me donneraient lieu de vous en vanter les différentes beautés, si par le pouvoir que l'amitié lui donne sur moi, il ne me forçait pas à me taire sur les choses qui le touchent » (p. 293-294, 299-300).

1692. POÈMES / DRAMATIQUES / DE / T. CORNEILLE. / III. PARTIE. / [vase de fleurs] / A PARIS, / Chez PIERRE TRABOUILLET au Palais, dans la / Galerie des Prisonniers à

l'Image S. Hubert, / & à la Fortune proche le Greffe des Eaux et Forests. / [filet] / M.DC.LXXXII. / AVEC PRIVILÈGE DU ROY. In-12. Pagination continue : *Maximian* aux p. 265-350. Le t. III ne comporte pas d'extrait de privilège. Bibliothèque nationale de France : YF-2580.

Dans le *Mercurie galant* de janvier 1692 on lit : « Vous vous êtes plainte plusieurs fois, ainsi que bien d'autres, du peu de soin que les Libraires de Paris avaient eu des Œuvres de M^{rs} Corneille Frères, dont ils donnèrent en 1682 une Édition en neuf volumes si pleine de fautes, soit pour un grand nombre de Vers entiers oubliés, soit pour une infinité de mots changés, ou omis, qu'on peut dire que c'est ne les point avoir, que de les avoir d'une édition si défectueuse. » (p. 169-170). Et plus loin, parlant de l'édition de 1692 : « On trouvera plusieurs changements dans les cinq volumes qui ont pour titre, *Poèmes Dramatiques*, et qui sont de M^r [Thomas] Corneille son Frère. Ces changements regardent ce qu'il a trouvé dans ses Pièces de moins correct pour la Langue, et surtout plusieurs façons de parler, qui étaient encore autorisés par l'Usage il y a vingt ans, comme *alors que*, pour *lors que*, *lors* pour *alors*, *dedans*, *dessus*, et *dessous*, pour *dans*, *sur* et *sous*. » (p. 170-171).

Mais Thomas a procédé à un toilettage autrement détaillé de son texte. L'édition originale de *Maximian* et ses successeurs présentent des accumulations d'alexandrins terminés par une virgule, alors que la révision de 1692 introduit partout une ponctuation plus forte et, en quelque sorte, plus moderne. Ainsi des virgules sont remplacées par des points-virgules à l'intérieur mais surtout en fin de vers. D'autres virgules en fin de vers deviennent des points. Des points remplacent des points-virgules ou vice-versa. De nouvelles virgules sont introduites, à l'intérieur et en fin des vers. Par contre, certaines virgules sont enlevées. Enfin, quelques points d'interrogation ou d'exclamation sont introduits ou changés. Par rapport à l'édition originale, quelques substantifs prennent systématiquement une majuscule en 1692, alors que d'autres la perdent. Il serait fastidieux de reproduire toutes ces modifications dans une liste de variantes. Comme indiqué dans la section de notre Introduction intitulée « Principes de l'édition », nous avons préféré nous conformer à la ponctuation de l'édition originale, sauf dans les rares cas où un changement est exigé pour la compréhension du texte.

1698. POEMES / DRAMATIQUES / DE / T. CORNEILLE. / TROISIEME PARTIE. / [fleuron] / À LYON, / Chez LAURENS BACHELU fils, / ruë Neuve, à S. Joseph. / [filet] / M.DC.XCVIII. / AVEC PRIVILEGE DU ROY.

In-12. Pagination continue : *Maximian* aux p. 265-350. Le t. III ne comporte pas d'extrait de privilège. Taylor Institution Library, Oxford : UNS 157.D.3.

Suit de très près la présentation du texte dans l'édition de 1692.

1706. POEMES / DRAMATIQUES / DE / T. CORNEILLE. / NOUVELLE EDITION, / revuë, corrigée, & augmentée. / TROISIEME PARTIE. / [fleuron] / A PARIS, / Chez CHARLES OSMONT, ruë S. Jacques, / au coin de la ruë de la Parcheminerie, / à l'Ecu de France. / [filet] / M.DCCVI. / AVEC PRIVILÈGE DU ROI.

In-12. Pagination continue : *Maximian* aux p. 163-235. Pas de dédicace. Le t. III ne comporte pas d'extrait de privilège. Bibliothèque nationale de France : YF-2585.

Je tiens à remercier mon ami David Thomas pour son aide précieuse dans le collationnement de certaines de ces éditions.